



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

14 janvier 2019

## Bonne année 2019 !



Chers lecteurs,

Je vous présente mes meilleurs vœux ainsi que ceux de mon équipe pour cette nouvelle année.

2018 n'a pas fait exception à la règle et une nouvelle fois encore vous avez été toujours plus nombreux à me lire : 2 932 visites par mois ont été enregistrées, soit une augmentation de 20% par rapport à 2017 et un triplement du nombre de visites comptabilisées en moyenne chaque mois depuis le lancement de mon Journal de bord


en 2014.

2018 s'est achevée par mon renouvellement dans mes fonctions de Médiateur de l'AMF pour un nouveau mandat de 3 ans, soit autant de futurs dossiers du mois et de leçons à tirer que j'aurai plaisir à partager avec vous et ce, dès le mois prochain !

Marielle Cohen-Branche



SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

14 janvier 2025

L'AMF et l'ACPR  
mettent en garde le  
public contre les  
activités de plusieurs  
acteurs qui proposent  
en France des  
investissements sur le  
Forex et sur des  
produits dérivés sur...



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

10 janvier 2025

Crypto-actifs :  
l'Autorité des marchés  
financiers met en  
garde le public contre  
les activités de  
plusieurs acteurs non  
autorisés



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

07 janvier 2025

L'AMF met en garde le  
public contre l'offre  
frauduleuse  
d'investissement en  
Forex de la plateforme  
de trading LIVAXXEN



*Mentions légales :*

*Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02*